

# Ville d' **ANTONY**

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2015**

Le 24 septembre 2015, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 18 septembre 2015, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, M. LE BOURHIS, Mme BERGEROL, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme COTTENCEAU, M. SERIN, M. MARTIN, Mme SCHLIENGER, M. LEGRAND, Mme PRECETTI, M. CHARRIEAU, Mme BETOUATI, M. FOUQUET, Mme LEON, M. LE LAMER, M. OLLIVRY, Mme QUINZIN, Mme LEMMET, M. LIMBORG, Mme MESSAOUDI, M. VOULDOUKIS, Mme FAURET, M. NEHME, Mme BENOIT, Mme GENEST, M. GOULETTE, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, M. PASSERON, Mme LAJEUNIE, M. AIT-OUARAZ, M. HUBERT, Mme CHARRIER, Mme HAGEL, M. FEUILLADE, M. RUFAT, Mme DELPECH, M. MEUNIER, M. ARIPA, Mme LE BRIS, Mme LESIEUR.

ETAIENT REPRESENTES : Mme SANSY, Mme MACIERA-DUMOULIN, M. ADDA, Mme COVI-HOUEMAVO, M. DURIEZ, M. CELESTIN

Mme FAURET est désignée comme secrétaire.

### **TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'UNION NORMANDE DES CENTRES MARITIMES ET TOURISTIQUES POUR L'ACCUEIL D'UN SEJOUR ORGANISE PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LA STRUCTURE NOUVEAU SOUFFLE POUR UN MONTANT DE 4 835.20 EUROS. (09/06/2015)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE D'ENTRETIEN DES ASCENSEURS, DES ELEVATEURS, POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE (EPMR) ET MONTE-CHARGES DE DIVERS SITES DE LA VILLE D'ANTONY AVEC LA SOCIETE AFEM POUR UN MONTANT ANNUEL EN MOINS VALUE DE 1 300 EUROS HT. (10/06/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE THEATRE DU HIBOU POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DU STUDIO BEAUVALLON DU 1<sup>ER</sup> JUIN AU 3 JUILLET 2015. (27/05/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE MAINTENANCE DE PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES - DE RIDEAUX ELECTRIQUES OU MANUELS DE DIVERS SITES DE LA VILLE D'ANTONY - LOT 2 - MAINTENANCE DES PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES INSTALLEES SUR LES SITES AUTRES QUE LE MARCHE COUVERT AVEC LA SOCIETE SCHINDLER POUR UN MONTANT ANNUEL EN MOINS VALUE DE 255.44 EUROS HT. (11/06/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE AVEC LA SOCIETE PROTECT SECURITE- LOT 2: EXTINCTEURS ET ROBINETS INCENDIES ARMES- CONCERNANT LE MARCHE D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE SECURITE INCENDIE DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE D'ANTONY POUR UN MONTANT ANNUEL EN MOINS VALUE DE 231 EUROS HT. (11/06/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 26 DECEMBRE 2014 AVEC L'ASSOCIATION NOUVELLES DIMENSIONS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ESPACE DU NOYER DORE AU LIEU DE CINQ PRECEDEMMENT. (11/06/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA CROIX ROUGE POUR LA MISE EN PLACE GRATUITE D'UN DISPOSITIF PREVENTIF DE SECOURS DANS LE CADRE DU DEROULEMENT DES EPREUVES DU RAID AVENTURES DES 20 ET 21 JUIN 2015 SE DEROULANT AU BASSIN DE LA NOISETTE. (11/06/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION COUR DES MARGUERITES POUR L'ORGANISATION D'UN STAGE DE PERFECTIONNEMENT EN ANGLAIS ORGANISE PAR L'ESPACE JEUNES - LE 11 - DU 6 AU 10 JUILLET 2015 POUR UN MONTANT DE 1 197 EUROS TTC. (11/06/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°3 AU MARCHE D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY POUR LE LOT 3 - BATIMENTS ADMINISTRATIFS - CULTURELS - INDUSTRIELS - SPORTIFS ET PERISCOLAIRES AVEC LA SOCIETE SAMSIC POUR UN MONTANT ANNUEL EN MOINS VALUE DE 1 742.50 EUROS HT. (11/06/2015)
- DECISION DE NOMINATION ET DE PAIEMENT D'UN AVOCAT - DOSSIER CATASTROPHE NATURELLE 2009 / MINISTERE DE L'INTERIEUR ET POURVOI EN CASSATION AVOCAT AU CONSEIL POUR UN MONTANT DE 5 400 EUROS T.T.C. (11/06/2015)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE AVEC LA SOCIETE ABSIDES INGENIERIE- LOT 3: MISE A JOUR DES DOSSIERS TECHNIQUES AMIANTE DES BATIMENTS DE LA VILLE D'ANTONY AFIN D'AJOUTER DES PRESTATIONS AU BORDEREAU DES PRIX SANS INCIDENCE SUR LE MONTANT MAXIMUM DU MARCHE . (12/06/2015)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU GYMNASE ADOLPHE PAJEAUD- LOT N°4 : ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES, AVEC LA SOCIETE BRUNET POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 2 502 EUROS HT. (12/06/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OUVERTURE DE CREDIT DE TRESORERIE AUPRES DE LA BANQUE POSTALE POUR UN MONTANT DE 20 000 000 EUROS. (16/06/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MME PLACES POUR L'ORGANISATION D'UN STAGE "VITRINE EN MINIATURE" ORGANISE PAR L'ESPACE JEUNES - LE 11 - DU 29 JUIN AU 3 JUILLET 2015 POUR UN MONTANT DE 800 EUROS TTC. (16/06/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT D'ABONNEMENT ET DE MISE A JOUR DE LA BASE DOCUMENTAIRE CONCERNANT LES GUIDES DE L'ETAT CIVIL ET DU MARIAGE DES ETRANGERS EN FRANCE AVEC L'ASSOCIATION ADPECI POUR UN MONTANT TOTAL ANNUEL DE 110 EUROS HT. (16/06/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT D'ABONNEMENT ET DE MISE A JOUR DE LA BASE DOCUMENTAIRE CONCERNANT LE GUIDE FUNERAIRE ET LA GESTION DES CIMETIERES AVEC L'ASSOCIATION ADPECI POUR UN MONTANT TOTAL ANNUEL DE 60 EUROS HT. (16/06/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COMMUNAL A L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION AVF. (12/06/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC SUPERVISION POUR LA CAPTATION SUR ECRAN GEANT DU CONCERT DE BEN L'ONCLE SOUL LE 27 JUIN 2015 POUR UN MONTANT DE 7 080 EUROS TTC. (17/06/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC PYRENEES AVENTURES NOUVELLES POUR L'ORGANISATION DE PRESTATIONS CANYONING DANS LE CADRE DES SEJOURS GLISSE AU PAYS BASQUE DURANT LES MOIS DE JUILLET ET AOUT 2015 POUR UN MONTANT DE 2 496 EUROS TTC. (27/05/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DE 8 000 000 EUROS AVEC LA BANQUE POSTALE POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS 2015. (18/06/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DE 7 000 000 EUROS AVEC LA BANQUE POSTALE POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS 2015. (18/06/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE PASSE AVEC LA SOCIETE SAVPRO - LOT 1 - SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE CONCERNANT LE MARCHE D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE SECURITE INCENDIE DES BATIMENTS DE LA VILLE POUR UN MONTANT ANNUEL EN MOINS VALUE DE 313.77 EUROS HT. (19/06/2015)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DESTINES A ABRITER LES CENTRES DE DISTRIBUTION DU RESEAU DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES THD SEINE MOYENNANT UNE REDEVANCE ANNUELLE DE 20 EUROS AU M<sup>2</sup>. (23/06/2015)
- ADOPTION DE QUATRE CONVENTIONS ENTRE L'ASSOCIATION LE GOLF DE L'YVETTE ET LA VILLE D'ANTONY POUR L'ORGANISATION DE TROIS DEMI JOURNEES ET D'UNE JOURNEE COMPLETE GOLF DANS LE CADRE DES STAGES DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS POUR UN MONTANT TOTAL DE 1 845 EUROS. (22/06/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU CONTRAT DE MAINTENANCE DE BORNES INTERACTIVES INSTALLEES A L'HOTEL DE VILLE ET A LA LUDOTHEQUE ET DE LICENCES « CONTROLE PARENTAL » AVEC LA SOCIETE AZIMUT COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT DE LA BORNE DE L'HOTEL DE VILLE SANS INCIDENCE FINANCIERE. (22/06/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE POUR LE MATERIEL INFORMATIQUE DU CENTRE DE VACANCES DE KERJOUANNO AVEC LA SOCIETE MEDIA BUREAUTIQUE POUR UN MONTANT ANNUEL DE 489.60 EUROS TTC. (25/06/2015)
- ADOPTION DU CONTRAT D'ASSURANCE DU MATERIEL DE LA FETE DE LA MUSIQUE 2015 POUR LE CONCERT DE BEN L'ONCLE SOUL AVEC LE CABINET GRAS SAVOYE HANOTEL REPRESENTANT LA COMPAGNIE ALBINGIA POUR UN MONTANT DE 3 176.32 EUROS. (22/06/2015)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE PRESTATIONS D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE DES PLANTATIONS DANS LES VOIES ET PROPRIETES DE LA VILLE – APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC LA SOCIETE S.A.M.U. SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 360 000 EUROS HT. (29/06/2015)
- DECISION PORTANT MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES DU CINEMA MUNICIPAL LE SELECT POUR L'ENCAISSEMENT DE LA BILLETTERIE DES ENTREES ET DES RECETTES DE LA VENTE DE BOISSONS ET CONFISERIES. (24/06/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°2 AU MARCHE DE REAMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS AUX ABORDS DU COMPLEXE SPORTIF DANS LE QUARTIER LA FONTAINE LOT 1: VOIRIE ET RESEAUX DIVERS PASSE AVEC LE GROUPEMENT COLAS IDFN / MINERAL SERVICE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 117 152.40 EUROS TTC. (07/07/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSIION AVEC VICTORIE MUSIC POUR L'ORGANISATION DU SPECTACLE DE NOEL 2015 DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES DE LA VILLE D'ANTONY POUR UN MONTANT DE 37 352.27 EUROS. (06/07/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE VENTE AVEC L'ASSOCIATION COMPAGNIE NEMO POUR L'ORGANISATION D'UN CINE-GOUTE EN DATE DU 24 JUIN 2015 POUR UN MONTANT DE 900 EUROS TTC. (22/06/2015)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU MARCHE DE TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES GROUPES SCOLAIRES VELPEAU ET LES RABATS POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES ET EN SITUATION DE HANDICAP AVEC LA SOCIETE AMT, LOT 1: DEMOLITION GROS OEUVRE REVETEMENTS DE FACADES AMENAGEMENTS EXTERIEURS VRD POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 7 130.85 EUROS HT (08/07/2015)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES GROUPES SCOLAIRES VELPEAU ET LES RABATS POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES ET EN SITUATION DE HANDICAP AVEC LA SOCIETE AMT, LOT 5: CLOISONS FAUX PLAFONDS CARRELAGE FAIENCE REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES PEINTURE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 4 022.57 EUROS HT. (08/07/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DU LOGICIEL AGORA DE GESTION DES SALLES MUNICIPALES AVEC LA SOCIETE AVANTI TECHNOLOGIES POUR UN MONTANT ANNUEL DE 1 332.75 EUROS. (07/07/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE DEUX SALLES ET D'UN BUREAU SITUES AU 193 RUE DES RABATS ET D'UN GYMNASSE SITUUE AU 173 RUE DES RABATS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION IFAC POUR L'ORGANISATION D'UNE SESSION DE FORMATION GENERALE BAFI DU SAMEDI 17 AU SAMEDI 24 OCTOBRE 2015 INCLUS. (06/07/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSIION AVEC L'ASSOCIATION OPUS 5 POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 4 DECEMBRE 2015 POUR UN MONTANT DE 13 000 EUROS. (08/07/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°2 AU MARCHE DE TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES GROUPES SCOLAIRES VELPEAU ET LES RABATS POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES ET EN SITUATION DE HANDICAP AVEC LA SOCIETE AFILEC – LOT 9 – ELECTRICITE COURANTS FORTS – COURANTS FAIBLES POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 184 EUROS HT. (15/07/2015)
- ATTRIBUTION DU MARCHE NEGOCIE RELATIF AU LOT N°2 – EXAMEN VISUEL APRES TRAVAUX DE RETRAIT D'AMIANTE ET MESURES D'EMPOUSSIEREMENT DU MARCHE A BONS DE COMMANDE – REPERAGE DE L'AMIANTE SUR DIVERS SITES DE LA VILLE D'ANTONY AVEC LA SOCIETE QUALICONSULT IMMOBILIER POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 5 000 EUROS HT ET MAXIMUM DE 40 000 EUROS HT. (20/07/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LA GRANDE CORDEE POUR L'ORGANISATION D'ATELIERS DE REMOBILISATION DES FONDAMENTAUX EN DIRECTION DES 16/25 ANS POUR UN MONTANT DE 10 000 EUROS TTC. (21/07/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°2 A LA CONVENTION DU 26 DECEMBRE 2014 AVEC L'ASSOCIATION NOUVELLES DIMENSIONS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE SUPPLEMENTAIRE DE L'ESPACE DU NOYER DORE. (21/07/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°2 AU MARCHE D'ENTRETIEN DES ASCENSEURS DES ELEVATEURS POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE (EPMR) ET MONTE-CHARGES DE DIVERS SITES DE LA VILLE D'ANTONY AVEC LA SOCIETE AFEM POUR UN MONTANT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE DE 500 EUROS HT. (27/07/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL SIS 2 RUE ROBERT SCHERRER A ANTONY AVEC LA SOCIETE CVSI-EA POUR UNE REDEVANCE ANNUELLE DE 10 000 EUROS HORS CHARGES. (30/07/2015)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN CONSOMMABLES DISTRIBUTEURS ET PETITS MATERIELS MENAGERS POUR DIVERS SITES DE LA VILLE D'ANTONY- 3 LOTS- A LA SOCIETE ETABLISSEMENTS BARTHOLUS : (31/07/2015)
  - \* Lot n°1 : Produits d'entretien sans montant minimum et pour un montant maximum annuel de 80 000 euros HT
  - \* Lot n°2 : Consommables et distributeurs sans montant minimum et pour un montant maximum annuel de 40 000 euros HT
  - \* Lot n°3 : Petits matériels ménagers sans montant minimum et pour un montant maximum annuel de 30 000 euros HT
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT PAR L'EPF 92 AU PROFIT DE LA VILLE D'ANTONY D'UN ENSEMBLE DE BUREAUX ET D'ENTREPOTS SIS 4 AVENUE LEON HARMEL. (04/08/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION PAR L'EPF 92 A TITRE GRATUIT AU PROFIT DE LA VILLE D'ANTONY D'UN TERRAIN SIS 5 AVENUE MAURICE RAVEL A ANTONY. (04/08/2015)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU MARCHE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY POUR LE LOT N°1 : BATIMENTS PETITE ENFANCE PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC POUR UN MONTANT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE DE 31 392.72 EUROS TTC. (05/08/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION YOGIN'S CLUB RAYMOND BELVAL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015/2016.(31/07/2015)
- ATTRIBUTION DU MARCHE A BONS DE COMMANDE PASSE SELON LA PROCEDURE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT- FOURNITURE ET INSTALLATION D'APPAREILS ELECTROMENAGERS SUR DIVERS SITES DE LA VILLE D'ANTONY- A LA SOCIETE LANEF PRO SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 150 000 EUROS HT. (10/08/2015)
- ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSOLIDATION PAR INJECTION GRAVITAIRE CLAVAGE ET TRAITEMENT D'EVENTUELS FONTIS D'UNE ANCIENNE CARRIERE SOUTERRAINE DE GYPSE DANS LE SECTEUR SUD OUEST DU NOUVEAU CIMETIERE AU 84 RUE DE CHATENAY A ANTONY PROCEDURE ADAPTEE- A LA SOCIETE SPIE FONDATIONS POUR UN MONTANT DE 370 101.50 EUROS HT. (12/08/2015)
- ATTRIBUTION A LA SOCIETE CRAM DU MARCHE D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES ET CLIMATIQUES : CONDUITE ET ENTRETIEN COURANT, GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT DES MATERIELS ET INTERESSEMENT AUX ECONOMIES D'ENERGIE POUR UN MONTANT DE 1 302 890 EUROS HT SUR CINQ ANS. (18/08/2015)
- ADOPTION DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC L'AUTO-ECOLE ANTONY CENTRE DE CONDUITE SITUUE AU 50 RUE PROSPER LEGOUTE A ANTONY DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE CITOYEN POUR L'ANNEE 2015-2016 POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 1 000 EUROS PAR CONVENTION. (24/08/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DU CIRCUIT DE PREVENTION ROUTIERE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION MIEUX SE DEPLACER A BICYCLETTE. (20/08/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'UTILISATION A TITRE GRACIEUX DES PISCINES D'ANTONY CONCLUE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES HAUTS DE BIEVRE ET LA VILLE D'ANTONY DANS LE CADRE DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015/2016. (26/08/2015)

- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DU LOGICIEL DE GESTION DES DEMANDES DE LOGEMENT PELEHAS AVEC LA SOCIETE AFI POUR UN MONTANT ANNUEL DE 3 960.28 EUROS TTC. (27/08/2015)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU LOT N°1 « CONVERGENCE TELEPHONIE FIXE ET MOBILE » DU MARCHE DE SERVICES PASSE SELON LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC LA SOCIETE ORANGE S.A. RELATIF A LA FOURNITURE DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS AFIN DE RAJOUTER UNE PRESTATION AU BORDEREAU DES PRIX SANS INCIDENCE SUR LE MONTANT MAXIMUM DU MARCHE. (27/08/2015)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES PRODUITS DE LA LUDOTHEQUE MUNICIPALE A ANTONY. (01/09/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SPORTS LOISIRS ANTONY POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015/2016. (03/09/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION A.F.A.P.S (AMICALE FRANCO ASIATIQUE PARIS SUD) POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015/2016. (03/09/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION RELAIS MINI SCHOOLS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015/2016. (03/09/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION COUR DES MARGUERITES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015/2016. (03/09/2015)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC JAZZ MATCH POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 21 NOVEMBRE 2015 POUR UN MONTANT DE 4 400 EUROS. (03/09/2015)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DE REVETEMENT DE SOL DANS DIVERS BATIMENTS DE LA VILLE D'ANTONY – MARCHE A BONS DE COMMANDE – PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE AVEC LA SOCIETE LUSZCZAKSOL SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 1 000 000 EUROS HT. (08/09/2015)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE CINEMA LE REX DE CHATENAY MALABRY AFIN D'INSCRIRE LE CINEMA LE SELECT AU SEIN DU DISPOSITIF ECOLE ET CINEMA POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015/2016. (07/09/2015)

# ORDRE DU JOUR

- MOTION CONTRE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ETAT AUX COMMUNES-

VOTE PAR : 42 voix POUR 05 CONTRE 02 ABSTENTION

## I - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES -

- SECTEUR JEAN ZAY : ARRET DU BILAN DE LA CONCERTATION ET MODALITES DE LA MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE CREATION DE LA ZAC JEAN ZAY, DE L'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE ET DU BILAN DE LA CONCERTATION -

VOTE PAR : 42 voix POUR 02 CONTRE 05 ABSTENTION

- DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UN TERRAIN APPARTENANT A LA VILLE SITUE SUR LA COMMUNE DE WISSOUS CADASTRE X 138, 139 ET 140 -

VOTE PAR : 42 voix POUR 07 CONTRE

- ACQUISITION PAR LA VILLE DE LA PARCELLE CADASTREE AU N° 552 D'UNE SUPERFICIE DE 10M² APPARTENANT A MONSIEUR ET MADAME BLONDEL -

VOTE PAR : 49 voix POUR

## II - TRAVAUX - CONTRATS -

- AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE POUR DEMANDER A LA PREFECTURE UNE PROROGATION DU DELAI DE DEPOT D'UN AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP) D'UNE DUREE DE 12 MOIS -

VOTE PAR : 47 voix POUR 02 CONTRE

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE D'ANTONY, LE SIGEIF ET GRDF POUR LA MISE EN PLACE ET L'EXPERIMENTATION D'UN MODULE DE MICRO-COGENERATION FONCTIONNANT AU GAZ NATUREL -

VOTE PAR : 49 voix POUR

## III - PERSONNEL -

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE AVEC LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE POUR LA SURVEILLANCE MEDICALE DES AGENTS DE LA VILLE D'ANTONY -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- MISE EN ŒUVRE DE LA DEMARCHE « QUALITE DE VIE AU TRAVAIL PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX » -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- FIXATION DE TAUX DE REMUNERATION -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- MISE EN ŒUVRE DE L'INDEMNITE DEGRESSIVE EN SUBSTITUTION DE L'INDEMNITE EXCEPTIONNELLE DE COMPENSATION DE LA CONTRIBUTION SOCIALE GENERALISEE (CSG) -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- ADOPTION D'UN ACCORD TRANSACTIONNEL AVEC UN AGENT TITULAIRE DE LA VILLE -

VOTE PAR : 47 voix POUR 02 ABSTENTION

## IV - EDUCATION -

- ADOPTION DE LA CONVENTION RELATIVE AUX MISSIONS PERISCOLAIRES DES DIRECTEURS DES ECOLES PUBLIQUES DE LA VILLE D'ANTONY ET FIXATION DU TAUX DE REMUNERATION DE CES DERNIERS -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- PARTICIPATION COMMUNALE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ENGAGEES PAR L'EDUCATION NATIONALE EN FAVEUR DE L'INITIATION AUX LANGUES ETRANGERES DANS LES CLASSES DE COURS ELEMENTAIRES DURANT L'ANNEE SCOLAIRE 2015/2016 -

VOTE PAR : 49 voix POUR

## V - AFFAIRES DIVERSES -

- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ETAT POUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PLAN DEPARTEMENTAL D' ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- PRISE EN CHARGE DES DEPENSES PAR LA VILLE DANS LE CADRE DES RELATIONS D'AMITIE AVEC DES VILLES ETRANGERES -

VOTE PAR : 49 voix POUR

- AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE DECRET FIXANT LE PERIMETRE ET LE SIEGE D'UN ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL COMPOSANT LA METROPOLE DU GRAND PARIS -

VOTE PAR : 42 voix POUR 07 CONTRE

**Fin de la séance à 23h30  
Antony, le 25 septembre 2015**

**Le Maire d'Antony,  
Jean-Yves SÉNANT**